

Reprise d'études ; équivalence ? // M1-M2 // ENM

Par **FionaP**, le **29/10/2023** à **16:21**

Bonjour,

J'ai 32 ans je suis diplômée d'un Master 2 d'école de commerce.

Je suis vivement intéressée par la reprise d'études dans le droit pour ensuite faire l'ENM et obtenir un métier de juge d'instruction.

Après la lecture de plusieurs témoignages, j'ai conscience que ce sont des études longues et difficiles.

J'ai étudié le droit depuis mon bac+1 (j'ai un BTS Commerce International) et une licence d'université droit économie gestion avant d'être allée en école de commerce. Pour gagner des années d'études de droit j'avais pensé faire une demande d'équivalence et passer directement en L2 ou L3 si toutefois c'était accepté mais je ne sais pas si c'est une bonne idée de faire l'impasse sur la L1 et éventuellement la L2, mais j'ai peur d'être découragée à l'idée de faire minimum 5 ans d'études. Pouvez vous me dire ce que vous en pensez svp ? Aussi, j'ai vu que l'université Paris Saclay proposait une L1/L2 à distance en accéléré en 1 an, est ce que qqun parmi vous l'a faite ? Le cas échéant, je voudrais bien avoir vos retours.

Enfin, pour passer le concours de l'ENM il est accessible à partir du bac+4 mais il semblerait que 50% des candidats admis détiennent un bac+5. Je souhaiterais faire un M1 droit pénal et sciences criminelles, est ce que c'est le Master le plus adapté pour rentrer à l'ENM ? Et est il possible de tenter le concours après notre M1 et si j'échoue retenter après mon M2 ? Et est il possible de faire un M2 de prépa à l'ENM ou faut il impérativement continuer le M2 en droit pénal et sciences criminelles

Ça fait beaucoup de questions

Je vous remercie par avance pour votre aide.

Bonne fin de journée.

Par **E**, le **29/10/2023** à **20:33**

Bonjour FionaP

Qu'est-ce qui ne vous plait pas dans le commerce international ?

Peut-être que vous pourrez transférer des unités de crédits ECTS entre votre master d'École de commerce et le master de droit pénal et sciences criminelles ou passer directement en master 2 par le biais d'une validation d'une VAE à condition de justifier d'une certaine ancienneté.

À se renseigner auprès du responsable pédagogique du master auquel vous voulez postuler ou même de l'ENM.

Le master de droit pénal et sciences criminelles est ensuite un excellent pour intégrer ensuite l'ENM.

Il faut aussi se renseigner auprès de l'ENM sur la possibilité d'intégrer directement un Master 2 préparatoire via une VAE.

Il me semble pas recommander de passer le concours de l'ENM pendant votre master 2 et impossible pendant le master 1.

Et vous êtes déjà titulaire d'une licence en droit, économie, gestion.

Tres cordialement à vous.

Mig